



## Fédération Royale Marocaine de Natation



**PROCES VERBAL N° 02/2018-2019  
DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR  
Tenue le 22 Décembre 2018 à la Salle de réunion  
de la Fédération Royale Marocaine de Natation**

**Membres présents :**

M. Driss HASSA  
M. Zouheir EL MOUFTI  
M. Youssef ZIAD  
M. Rachid ABOUZAIID  
M. Aziz ALAOUI RACHIDI  
M Youssef. ELHAOUAT  
M. Alabid IRAQUI HOUSSAINI  
M. Mohamed BAKRI  
M. Abdelilah ZAJI  
M. Bouabid SALLAK  
Mme Amina ZAGHLOUL  
M. ELhassan RASSILI  
M. Mohammed CHANNANI  
M. Abdelhalim FAKIHANI  
M. Mustafa KAROUCH

**Membre absent**

M Hassan DASOULI

La réunion est ouverte à 15 h 20 mn, sous la présidence de M. Driss HASSA, Président de la FRMN, qui a souhaité la bien venue à l'ensemble des membres, le secrétariat est assuré par M. Zouheir EL MOUFTI, Secrétaire Général de la Fédération.

**Ordre du jour**

- 1- Mot du Président ;
- 2- Homologation de PV N° 01 ;
- 3- Courrier ;
- 4- Désignation des membres des organes centraux ;
- 5- Actualisation du programme national pour la saison 2018 /2019 ;
- 6- Désignation et attributions du Directeur Technique National ;
- 7- Situation financière
- 8- Divers

## **1- Mot du Président**

Avant d'entamer la discussion des points de l'ordre du jour de la présente réunion du Comité Directeur de la FRMN, M. le Président a ouvert la réunion en rappelant certains problèmes qui lui sont soulevés suite au déroulement des compétitions, notamment le problème de la nécessité de présentation des licences par les nageurs le jour de la compétition et avant chaque épreuve.

Après discussion de ce point et des problèmes que peut générer la non exigence et non obligation de présenter la licence avant le déroulement de l'épreuve, les membres présents à la réunion ont convenu de rappeler cette exigence réglementaire de présenter la licence du nageur avant le commencement de toute épreuve, ils ont aussi rappelé le rôle déterminant du délégué fédéral et à quoi il doit veiller pour assurer un déroulement de la compétition dans les meilleurs conditions.

Par ailleurs il a été décidé de fixer un délai de 10 jours pour l'homologation d'une licence

## **2- Homologation du P.V N°01,**

Le P.V N° 01 est homologué à l'unanimité sans changement.

## **3- Courrier,**

Voir annexe ci-joint

Parmi les lettres étudiées :

- FINA Aquatics Managers Course – DAME : Le CD a chargé le Président de la FRMN de désigner une personne pour représenter la fédération à ce séminaire.

## **4- Divers**

Le CD a décidé :

- Dans le cadre de la préparation au championnat d'Afrique de water polo 16 ans et moins, prévu au Caire du 24 au 27 Avril 2019, et pour permettre aux poloistes de cette catégorie de participer à un grand nombre de match, un délai supplémentaire jusqu'au 30/12/2018 pour l'engagement au championnat du Maroc de water polo Juniors.
- Les membres du CD sont invités à proposer au CD pour la prochaine réunion du CD les membres devant composer leurs commissions.
- L'organisation d'une journée de formation pour les délégués fédéraux.
- L'organisation d'une journée de formation le 05 Janvier 2018 pour les entraîneurs de WP concernant les nouveaux règlements de WP adoptés lors du dernier congrès extraordinaire de la FINA à Hangzhou.
- L'organisation d'une formation pour les administrateurs des compétitions le Samedi 05/01/2019 à partir de 09h du matin au siège de la FRMN.

L'ordre du jour n'étant pas épuisé, il a été décidé de reporter les autres points de l'ordre du jour à la prochaine réunion du CD

Levée de la séance à 17 h 50 mn.

Le Président

Secrétaire Général

Driss HASSA

EL MOUFTI Zouheir